

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports, tenue le mardi 22 janvier 2013 à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est.

Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports

Commissaires présents

Mme Michèle D. Biron, présidente conseillère d'arrondissement, Saint-Laurent Mme Ana Nunes

conseillère d'arrondissement, Outremont

Mme Chantal Rossi

conseillère d'arrondissement, Montréal-Nord

M. Vincenzo Cesari

conseiller d'arrondissement, LaSalle

M. Gilles Déziel

conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

M. Richard Ryan

conseiller d'arrondissement, Plateau-Mont-Royal

Mme Josée Troïlo

conseillère d'arrondissement, LaSalle

Commissaires absents

Mme Élaine Ayotte, vice-présidente conseillère de la ville, Rosemont—La Petite-Patrie Mme Ginette Marotte conseillère de la ville, Verdun

Le quorum est atteint

Aussi présents :

Mme Érika Duchesne, conseillère associée au comité exécutif, responsable des sports et loisirs et communautés d'origines diverses

Assistance:

30 personnes

1. Ouverture de l'assemblée

À 19 h 10, Mme Biron ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous. Elle invite les membres de la commission à se présenter. Elle fait un bref retour sur les principaux points qui sont ressortis au cours des séances publiques tenues à l'automne 2012 et salue l'intérêt des citoyens et organismes pour la consultation publique.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Chantal Rossi, appuyée par M. Richard Ryan, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Montréal, physiquement active - réception des mémoires

Mme Biron invite les intervenants à présenter leurs mémoires.

Michel Beauregard, directeur général et Richard Blanchette membre du conseil d'administration, Commission sportive Montréal-Concordia (CSMC)

M. Beauregard salue l'initiative de la Ville de Montréal pour la tenue d'une telle consultation. Il débute en présentant la mission et les responsabilités de la CSMC.

S'appuyant sur plusieurs documents de référence en loisir, M. Blanchette poursuit en présentant les trois priorités essentielles pour rendre Montréal physiquement active, soient, l'accessibilité, l'animation des lieux de pratique et la mobilisation des forces vives. La Ville devrait se doter d'un

plan de développement intégré pour le loisir, le sport, le plein air et l'activité physique. M. Beauregard est d'avis que Montréal est mûre pour l'organisation d'un grand événement rassembleur

sur le milieu sportif. Finalement, il conclut avec les engagements de la CSMC avec la Ville de

Montréal.

M. Ryan aimerait avoir quelques précisions sur les infrastructures insuffisantes et sur la gouvernance en matière de sport. Également, il demande quelle serait sa conception d'une amélioration du partenariat entre les commissions scolaires et la Ville de Montréal.

M. Blanchette est d'avis que la Direction des sports devrait avoir le leadership pour ce qui est du PTI, notamment en ce qui a trait aux installations.

Il croit qu'il y aurait lieu de revoir les partenariats afin d'assurer un plus grand développement des infrastructures.

Jacques Desrochers, directeur général, RSEQ Montréal

- M. Desrochers fait état de récentes études sur l'activité physique et les statistiques alarmantes. Toutefois, au sport étudiant, il assiste à un développement et à une popularité grandissante. Ses recommandations visent une meilleure efficacité des interventions municipales. Il fait état de certaines problématiques reliées aux activités organisées de façon **sectorielle** (étudiant, municipal et civil) et souligne la lourdeur qui freine souvent l'organisation d'événements sportifs. Il souhaiterait une meilleure concertation entre le milieu scolaire et municipal.
- M. Ryan demande ce qui serait l'idéal d'une collaboration entre un arrondissement et une commission scolaire.
- M. Desrochers reçoit des échos de ses membres (collèges et commissions scolaires) et il semble que les ententes scolaires-municipales seraient souvent associées à un partage de locaux. Selon lui, l'objectif serait d'avoir un partenariat qui va beaucoup plus loin au niveau du développement de la pratique sportive, c'est-à-dire le partage de ressources financières et de ressources humaines. Il faudrait également s'assurer qu'il n'y ait pas de dédoublement en termes d'activités.

Jocelyne Cyr, Marie-Hélène Guimond, Thierry Melinge, Jacinthe Nolin et Pierre Chartrand, Commission scolaire de Montréal (CSDM)

Mme Guimond débute en rappelant que la pratique de l'activité physique dépend de plusieurs facteurs individuels et plusieurs autres déterminants (environnement social, culturel, politique, environnemental, économique) et pour augmenter la pratique, il convient d'appliquer des stratégies prenant en compte tous ces éléments. La CSDM a mis en place plusieurs initiatives pour développer un mode de vie physiquement actif, dont, le *Plan d'action bouger une heure par jour, un projet en transfert de connaissances en développement psychomoteur au préscolaire*. La CSDM présente plusieurs recommandations, dont le resserrement du partenariat de la Ville de Montréal et des partenaires concernés pour l'accessibilité des installations sportives.

M. Ryan revient sur la question du partenariat et aimerait savoir si la CSDM ressent la lourdeur des ententes et quelles seraient les améliorations qui pourraient être apportées.

Mme Cyr constate effectivement une lourdeur dans les ententes Ville-commissions scolaires; cette complexité se ressent des deux côtés, autant dans les écoles que sur les plateaux de la Ville de Montréal.

Mme Guimond donne un exemple d'une difficulté dans l'échange d'infrastructures sportives.

M. Chartrand est d'avis qu'il y a lieu de renouveler et d'ajuster les ententes aux nouvelles réalités et de retravailler le partenariat, au-delà du partage d'infrastructures. Ce travail nécessitera, selon lui, une concertation des acteurs pour la recherche de solutions créatives.

Daniel Caron et Jonathan Roy, Conseil québécois du loisir

M. Caron salue la décision de tenir une consultation publique sur le thème de l'activité physique et apprécie l'idée d'une vision large et inclusive du sport, du loisir et de l'activité physique sous ses différentes formes dans le développement d'un mode de vie sain pour les citoyens. Il est d'avis que le loisir peut jouer un rôle important dans le développement d'une société physiquement active. La mission du Conseil est soutenue par quatre orientations fondatrices, soit de représenter les organismes locaux, de regrouper et appuyer la concertation des intervenants en loisir, de défendre le droit aux loisirs et au temps libre et de favoriser l'accessibilité aux loisirs. Le mémoire fait état de plusieurs pistes d'action visant entre autres à favoriser un mode de vie plus actif et à rendre plus accessible la pratique des loisirs.

Maxime Gagnon, directeur général adjoint et Lise Roche, directrice de l'accessibilité universelle, AlterGo

AlterGo est un organisme soutenant l'inclusion sociale des personnes handicapées par l'abolition des obstacles d'accès au loisir. M. Gagnon fait état de deux principaux facteurs freinant la pratique d'activité chez les personnes handicapées, soient les lieux et les équipements non accessibles ainsi que le manque de financement. M. Gagnon fait valoir que la consultation doit nécessairement mener à une politique et un plan d'action inclusif afin de rejoindre tous les résidants de Montréal et il formule à cet effet, cinq recommandations. Ces pistes d'action sont les suivantes : l'adoption de normes d'application de la politique d'accessibilité universelle, la priorisation des personnes handicapées dans les programmes et services, l'augmentation du financement du Programme d'accompagnement en loisir, le financement des organismes PANAM et la sensibilisation des intervenants concernés.

Mme Rossi s'est intéressée à la pratique de hockey luge dont a parlé M. Gagnon dans sa présentation et elle a souhaité connaître le nombre de sites accessibles à ce sport.

M. Gagnon répond qu'un seul aréna à Montréal est partiellement accessible pour la pratique de ce sport.

Anaïs Favier, À vos marques

Mme Favier est designer à son compte. Elle a étudié le graphisme et le design d'événements à l'UQAM. Elle présente son projet qui se veut un événement sportif urbain imaginé pour le quartier Frontenac. Les lieux visés par ce projet sont des terrains délaissés sur lesquels se tiendraient, pendant la période estivale, des parties de soccer, de volleyball, de basket et de football américain. Elle souhaiterait donner vie à ce projet qui revitaliserait le quartier et qui serait aussi un vecteur de transformation du paysage architectural de Montréal, tout en contribuant à faire de Montréal une ville physiquement active. Il s'agit de cibler des terrains à fort potentiel imaginaire et d'y créer des installations sportives éphémères.

François Lépine, Société de sauvetage

La mission de la Société consiste à prévenir les noyades et les traumatismes associés à l'eau. M. Lépine présente le programme *Nager pour survivre* qui est l'un des huit programmes mis de l'avant par la Société. Il explique les particularités du programme *Nager pour survivre* qui vise à enseigner les habiletés de base lorsqu'un enfant est immergé dans l'eau. La Société offre son appui pour toutes les actions visant à promouvoir la baignade en toute sécurité sur l'ensemble du territoire montréalais.

M. Jean-François Pinsonneault commente la possibilité d'un partenariat différent pour agir sur des éléments significatifs pour donner de meilleurs outils, de meilleures habiletés de base aux jeunes.

Pierreson Vaval, Équipe RDP

M. Vaval remercie la commission pour la tenue de la consultation. Il évoque que l'organisme Équipe RDP a fait l'expérience concluante qu'en agissant sur le sport et loisir, ses actions ont contribué à provoquer des changements dans une communauté, notamment par la baisse du taux de criminalité dans Rivière-des-Prairies. Il est d'avis qu'il serait opportun de réaliser un portrait de l'offre de loisirs dans la collectivité puisque l'offre s'est grandement privatisée. Aussi, il croit à une sensibilisation des acteurs des milieux de loisirs à donner accès à des activités répondant aux besoins de la collectivité. Également, il fait valoir que les citoyens doivent se sentir concernés à la pratique de l'activité physique et qu'un travail de sensibilisation et de démocratisation est à faire pour que le citoyen se sente interpellé par la pratique d'activité sportive à Montréal. Finalement, selon lui, l'activité physique devrait être associée à des événements mobilisateurs; il note un désengagement autour d'événements très signifiants, tel que les *Jeux de Montréal*. Il insiste sur la notion de leadership que doit développer Montréal.

Sylvie Genest, présidente et M. Simon Laroche, membre du C.A. L'Association régionale de rugby Montréal

Mme Genest fait état de la pratique grandissante du rugby à Montréal et du manque de plateaux à offrir aux adeptes de ce sport. Elle souhaite sensibiliser les commissaires à la pratique familiale de cette activité et faire part des préoccupations de l'organisme. Dans la majorité des cas, les terrains utilisés à Montréal pour le rugby ont une priorité soccer. M. Laroche présente quelques données relativement à l'accroissement des adeptes de rugby à travers les années.

M. Rossi demande quelles sont les exigences de plateaux pour la pratique du rugby.

Mme Genest répond qu'un terrain de soccer standard A11 est approprié pour la pratique du rugby.

M. Ryan demande des précisions sur le partage des terrains soccer/rugby.

Mme Genest explique une problématique de réservation de terrain de soccer qui a une incidence sur le manque de disponibilité de terrains pour la pratique du rugby. En effet, il arrive souvent que les terrains réservés ne sont pas utilisés, comme par exemple sur Van Horne dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce.

Michel Comeau, TAZ

M. Comeau présente ses recommandations visant à faire bouger davantage les citoyens. Il est d'avis que le plaisir doit être le moteur de développement d'un mode de vie physiquement actif. Ses recommandations concernent également la qualité des infrastructures ainsi que d'autres espaces publics pour bouger, tel que le Complexe environnemental de Saint-Michel.

Mme Rossi félicite M. Comeau pour son mémoire qui présente des recommandations dynamiques.

5. Période de question des membres de la commission

Aucune question des membres.

Avant de lever l'assemblée, Mme Biron énumère la liste des mémoires reçus sans présentation :

- Fondation des Canadiens pour l'enfance
- Sports Montréal inc.
- Laura Pinsonneault-Craig et Arthur Lalonde
- Comité des saines habitudes de vie CDC de la Pointe région Est de Montréal
- Accès Fleuve/Comité ZIP Ville-Marie
- Coalition québécoise pour le contrôle du tabac
- Conseil québécois sur le tabac et la santé
- Regroupement des Éco-quartiers

6. Levée de l'assemblée

Mme Biron remercie les citoyens et organismes qui ont participé en grand nombre à cette vaste consultation publique. Elle remercie également les membres de la commission, les représentants de la Direction des sports et de l'activité physique ainsi que la secrétaire recherchiste de la commission, Mme Christiane Bolduc.

À 22 h, sur une proposition de Mme Rossi, appuyée par M. Ryan, l'assemblée est levée.

ADOPTÉ LE: 12 JUIN 2013

ORIGINAL SIGNÉ

ORIGINAL SIGNÉ

Mme Chantal Rouleau Présidente

Edwige Noza Secrétaire recherchiste